

*"L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible."*

*Antoine de Saint-Exupéry*

**COMPTE RENDU C.T.P.L.  
14 JANVIER 2010**

Madame DEMANGEL, Trésorière Payeuse Générale et monsieur LE DÛ, Directeur des Services Fiscaux, ont convoqué ce jour conjointement les deux comités techniques paritaires départementaux avec l'ordre du jour suivant :

- Désignation du secrétaire adjoint.
- Approbation des PV des précédents CTPL-CTPD.
- Modalités d'installation du Pôle de recouvrement spécialisé (PRS).
- Questions diverses.

En préambule, monsieur LE DÛ nous informe que dans l'attente de la mise en place de la Direction Locale Unifiée, la présidence des CTP communs sera alternativement assurée par la Trésorerie Générale et la Direction des Services Fiscaux.

• **Installation du PRS :**

Dans le département de l'Aisne, la mise en place du PRS est prévue le 1<sup>er</sup> mars 2010 dans les locaux de la Cité Administrative de Laon.

Concernant les agents de la filière comptes publics, un agent de catégorie B et un agent de catégorie C rejoindront le PRS dès sa création.

Pour la filière fiscale, sont concernés deux agents de catégorie A et deux de catégorie B.

Les règles de vie restent celles des filières d'origine de chaque agent, tant que la DLU n'est pas mise en place dans le département.

*Les élus FO se sont abstenus lors du vote.*

• **Questions diverses :**

- Les travaux du SIP de Soissons viennent de débuter, leur fin est (pour le moment) prévue pour la mi avril.
- Monsieur LE DÛ nous informe que les réquisitions d'agents de la DGFIP concernant la campagne de vaccination contre la grippe H1N1 n'ont plus lieu d'être depuis le 11 janvier 2010.
- La création d'un poste spécialisé en produits hospitaliers sur la place de Soissons n'est, selon madame DEMANGEL, pas à l'ordre du jour pour le moment, la direction centrale n'ayant pas donné son accord. Il n'est pas non plus question, à ce jour, qu'un poste d'adjoint soit réimplanté suite au transfert du cadre A de la TP Municipale de Soissons vers le SIP.

***Les élus : Sylvie CARTIN, Jean-Luc CORDIER, Corinne BOSC, David WLODARCZYK, Michèle DENIS, Denis GARNIER.***